

170 millions et pas content !

Avoir obtenu une enveloppe de 170 millions d'€, en d'autres temps nous aurions affiché notre satisfaction. Pourtant, c'est la déception que nous avons exprimée à la sortie de notre rencontre avec le Président Sarkozy, ce 30 mars. Ce jour là, j'étais reçu par le Chef de l'Etat, avec les Présidents des Chambres d'Ile-de-France, de Seine-et-Marne et de l'Aisne pour nous entretenir de la mise en œuvre du bilan de santé de la PAC et de ses conséquences sur les exploitations céréalières.

Sur les 170 millions qui nous ont été annoncés pour 2010 :

- 20 millions visent à doter les Jeunes Agriculteurs de DPU. Combien de jeunes agriculteurs en profiteront ? Dans notre département, très peu !

- 90 millions pour la diversification sur 3,6 millions d'ha, soit 25 €/ha. Nous demandions que ces 25 € soient attribués, pas seulement pour 2010, mais pour 3 ans, et profitent à tous les ha de SCOP, soit 12 millions d'ha.

- 60 millions pour l'aide rotationnelle sur 5 ans mais limitée à 1,8 millions d'ha, donc encore pour une minorité (avec son cortège de dossiers et de contrôles).

Face à la brutalité du plan Barnier, nous étions venus plaider auprès du Président de la République la progressivité de la réforme (étalement sur 3 ans). En réponse, nous n'avons obtenu qu'une aide ponctuelle et partielle loin d'en atténuer ses effets sur nos revenus.

Non, pas content du tout !

Philippe LIROCHON



Productions végétales

Colzas et blés : état satisfaisant, parfois irrégulier

Après un mois d'août 2008 correctement arrosé, septembre et octobre ont été secs : certains colzas semés tardivement ou les re-semis ont parfois peiné de ce manque d'eau. Un déficit de températures à l'automne et la faible minéralisation ont conduit à un faible développement des colzas.

Les colzas ont rattrapé leur faible développement

Malgré cela, il n'y a pas eu d'incident majeur à l'automne sauf d'éventuels dégâts de limaces et un peu de mildiou sur les jeunes plants. Les sporulations du phoma ont été très tardives, ne nécessitant des interventions que sur de rares parcelles (petits colzas en variété sensibles).

Au printemps, le vol de charançons de la tige a été tardif mais important. Quelques déformations de tige ont été constatées sur certaines parcelles malgré le traitement.

Les pesées de matières vertes faites au début de la floraison dans nos essais ont des valeurs supérieures à 4 kg de matière verte par m², même sur une parcelle qui a levé tardivement. Les colzas ont rattrapé leur faible développement et, à ce jour, le potentiel est conservé pour une majorité de parcelle.

Maintien du potentiel des blés semés en octobre

Les premiers semis se passent en conditions sèches mais, à partir du 25 octobre, les pluies reprennent et compliquent les implantations qui sont parfois faites en conditions difficiles. Le froid s'installe ensuite tout l'hiver avec deux périodes de gel important. La neige et l'arrivée progressive a heureusement limité les dégâts. Avec le froid et la faible minéralisation, les céréales sont en retard de 2 à 3 semaines par rapport à la normale. Le stade épi 1 cm est parmi les plus tardifs de ces 30 dernières années.

Le tallage est apparemment réduit en sortie d'hiver mais le mois de mars a permis au blé de taller avant le début de la montaison. Pour vérifier les potentiels de rendement actuellement accessibles pour les blés, des pesées de matières sèches ont été réalisées au stade épi 1 cm.

On constate que la biomasse est étroitement liée à la date de semis, en faveur des semis précoces (tableau ci-contre). Néanmoins, pour le mois d'octobre, les valeurs sont toutes supérieures à 100 gr/m² de matière sèche (valeur seuil admise à ce stade pour conserver le potentiel de rendement) : le potentiel des blés semés en octobre est donc conservé. Pour les semis plus

tardifs, la phase de tallage a été réduite et le potentiel de certains blés a pu être affecté.

Au niveau des maladies, la situation est globalement saine en ce début de printemps.

Les conditions froides de l'hiver ont limité les contaminations de piétin-verse. Les modèles climatiques et les observations en plaine confirment un niveau de risque faible. Cependant, il est indispensable de bien observer les situations à risque car les seuils d'intervention sont dépassés sur limon battant en blé sur blé.

Peu de maladie sur les feuilles

Les maladies du feuillage sont pour le moment discrètes : par manque de somme de température, la rouille brune, si elle se développe, ne sera que très tardive. La rouille jaune est également absente. Comme chaque année, la septoriose est observée sur les feuilles de la base mais

le retard de végétation et la faiblesse des pluies ont limité sa diffusion. Les observations effectuées sur les parcelles les plus précoces au stade 2 nœuds montrent une faible présence sur les 3 dernières feuilles sorties. Sur ces situations, il est envisageable d'attendre le stade dernière feuille pour une intervention fongicide. Par contre, sur les parcelles plus tardives (à un nœud ou moins), il est encore trop tôt pour se prononcer (à la date de rédaction de cet article*) sur l'opportunité de faire un premier traitement anti-septoriose au stade 2 nœuds : son intérêt va dépendre du nombre de pluies contaminantes entre les stades épi 1 cm et 2 nœuds (pluies de plus de 5mm en 24 h avec de l'humidité dans les 24 h suivantes).

Contact : J. Degas

02 37 24 45 60

J.C. Serre : 02 37 24 45 55

* Article rédigé le 16 avril 2009.

Mesure de la biomasse au stade épi 1 cm

Lieu / Variété	Date de semis	Biomasse à épi 1 cm (g/m ²)
Nermont / premio	08/10	152
Boncé / Mercato	14/10	126
Vichères / Nirvana	17/10	127
Vitray en B / Premio	23/10	104

Elevage

Savoir gérer le parasitisme à la mise à l'herbe des animaux

La gestion du parasitisme reste un problème récurrent à chaque mise à l'herbe. Lutter contre le parasitisme nécessite une bonne connaissance des parasites mis en cause et une gestion raisonnée du pâturage. C'est la condition sine qua non de la réussite technique et économique de l'élevage.

Les parasites au pâturage

On distingue 4 parasites majeurs : les strongles pulmonaires, les strongles digestifs, la grande douve (parasite du foie) et le paramphistome (petite douve, parasite du rumen). L'infestation commence toujours par l'ingestion de larves présentes dans l'herbe qui migrent ensuite vers les organes cibles où elles évoluent au stade adulte. Elles pondent alors des œufs qui sont excrétés dans les bouses et contaminent la pâture. La grande douve et le paramphis-

tome nécessitent un hôte intermédiaire pour se développer, la limnée, coquillage semi-aquatique.

Moyens de lutte

Les bovins ont la faculté de s'immuniser progressivement contre les parasites, à condition de s'infester régulièrement à un faible niveau. Ceci est vrai pour les strongles mais pas pour la douve ni le paramphistome.

Les animaux en première année de pâturage sont les plus sensibles. Alors qu'un bovin laitier s'immunise dès la première année contre les strongles, un bovin allaitant sera encore sensible en deuxième année. En effet, les veaux sous la mère s'infestent au fur et à mesure qu'ils consomment de l'herbe et que leur consommation de lait diminue. L'excrétion des œufs dans les bouses progresse en

été, amenant une contamination des prairies avec une forte population de larves infestantes de strongles en septembre octobre.

L'utilisation de produits antiparasitaires n'est efficace que si elle est combinée à une bonne gestion du pâturage. Il est souhaitable que les rotations des animaux sur les pâtures tiennent compte du cycle des larves. D'une manière générale, une rotation rapide combinée à une fauche appropriée permet de diminuer la pression parasitaire.

La lutte contre la douve passe aussi par la prévention en limitant l'accès des animaux aux zones à risque (présence de mares, cours d'eau, sources, marécages, zones toujours humides...).

Contact : Hélène Stéphan
02 37 24 45 72

En bref

L'environnement et le bilan de santé de la Pac en débat à la Chambre

Réunis en session le 24 avril, les membres de la Chambre d'Agriculture ont consacré une large part de leurs débats au bilan de santé de la PAC et à l'environnement, notamment l'avis sur le projet de 4ème programme de la directive Nitrates. Sur ce point, la session a refusé l'obligation d'enherbement le long des zones d'infiltrations de la craie et s'est prononcée pour une « recommandation » d'enherbement à condition d'une indemnité MAE suffisante (900 €/Ha) et que les cultures énergétiques pérennes soient considérées comme couvert environnemental. Pour le Perche, la Chambre d'agriculture a demandé que l'épandage sur pentes soit possible jusqu'à 15% (au lieu de 7%) dès lors qu'il y a un dispositif tampon.

Protégez les abeilles

L'abeille est un insecte utile pour l'agriculture et la biodiversité car elle pollinise les fleurs en collectant sa nourriture. La Chambre d'agriculture, en collaboration avec l'ADAPIC (*) vient d'éditer 2 fiches : une fiche pour mieux connaître l'abeille et promouvoir les pratiques agricoles qui lui sont favorables, et une autre expliquant la réglementation spécifique concernant l'utilisation des produits phytosanitaires et le respect des abeilles.

Contact : Christophe Léon

02 37 53 44 31

(*) Association de Développement de l'Apiculture du Centre

Les produits antiparasitaires

On distingue 3 catégories de produits utilisables contre les strongles : les produits à action immédiate (lévamisole, fenbedazole...), les produits à action rémanente (Ivomec, Dectomax, Eprinex...) et les bolus. La stratégie à appliquer en bovin laitier dépend de la pratique de l'éleveur (pâturage tournant ou continu, parcelles saines ou non). En bovin allaitant, la stratégie dépend de la période de vêlage et de sevrage.

Les traitements contre la douve se font essentiellement à la rentrée à l'étable lorsque les animaux ne pâturent plus. En vache laitière, seul l'oxyclozanide est autorisé en lactation avec l'inconvénient de n'agir que sur les douves adultes. Il est indispensable de refaire un traitement 8 à 10 semaines après le premier pour déparasiter correctement les vaches. Lorsque les vaches tarées sont entretenues sur des parcelles à risque, il est recommandé de faire un traitement supplémentaire avec un produit actif sur adultes et larves avant le vêlage (triclabendazole, closentel, nitroxinil...). Cette pratique permet de garantir une composition optimale du colostrum et de limiter les problèmes métaboliques après le vêlage.

Dans tous les cas, pour mettre en place une stratégie efficace, n'hésitez pas à en parler au vétérinaire ou à votre technicien de Performances Elevage 28 ou du GDS.